

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 28 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 28 mai à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Callac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BIAVA Denis (suppléant) ; BILLAUX Béatrice ; BURLLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOÉTÉ Cécile à CLEC'H Vincent ; BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; BOULANGER Servane à GOUAULT Jacky ; CADUDAL Véronique à RIOU Philippe ; DUMAIL Michel à RASLE-ROCHE Morgan ; GIUNTINI Jean-Pierre à GUILLOU Claudine ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; SAMSON-RAOUL Caroline à LE MEUR Daniel

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; MOZER Florence ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie ; ZIEGLER Evelyne.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	64
Procurations	13
Votants	77
Absents	11

Délibération

DEL2024-05-141

NATURA 2000 « TRÉGOR-GOËLO » ET TERRAINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL : CONVENTION DE PRÊT DE MATÉRIEL AGRICOLE À DES EXPLOITANTS

En tant qu'opérateur Natura 2000 « Trégor-Goëlo » et gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral, l'Agglomération anime des documents de gestion qui prévoient, entre autres actions, le maintien ou la restauration des landes et des prairies sur les communes de Plourivo, Paimpol, Ploubazlanec et Plouézec. La pratique du pâturage sur ces sites permet d'atteindre cet objectif.

Pour favoriser la mise en place du pâturage, l'Agglomération a acquis du matériel agricole (parc de contention) qu'elle peut mettre à disposition des éleveurs. Ce matériel agricole est prêté à titre gratuit.

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération, en tant qu'opérateur de Natura 2000 et gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral, anime des documents de gestion qui prévoient, entre autres actions, le maintien ou la restauration des landes et des prairies sur les communes de Plourivo, Paimpol, Ploubazlanec et Plouézec et que la pratique du pâturage sur ces sites permet d'atteindre cet objectif ;

Considérant que l'Agglomération a acquis du matériel agricole (parc de contention) qu'elle peut mettre à disposition des éleveurs, à titre gratuit, pour favoriser la mise en place du pâturage sur les espaces naturels du site Natura 2000 Trégor-Goëlo et des terrains du Conservatoire du littoral ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Valide le projet de convention de mise à disposition de matériel agricole à titre gratuit pour la gestion des espaces naturels du site Natura 2000 Trégor-Goëlo et des terrains du Conservatoire du littoral ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Joseph LINTANF

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Joseph LINTANF.